



DIMANCHE 21 MAI 2017
Culte à Trescléoux (05700)

Lectures du Jour :

Jean 14, 15-21

Actes 8, 5-17

1 Pierre 3, 15-18

« *L'Avocat intérieur* »

Nous avons lu un passage du dernier discours d'adieu de Jésus à ses disciples, avant son départ. Tout nous laisse à penser que les disciples, les proches, les amis de Jésus sont dans l'inquiétude, le désarroi, la tristesse et l'incompréhension. Afin de les sortir de cet état morbide et de leur ouvrir un chemin de vie, de paix et de joie, Jésus leur promet de prier le Père. Relisons ce passage dans la Traduction Œcuménique de la Bible : « ***Si vous m'aimez, vous vous appliquerez à observer mes commandements ; Moi, je prierai le Père : il vous donnera un autre Paraclet qui restera avec vous pour toujours.*** »

Jésus est donc un Paraclet et c'est un autre Paraclet qui le remplacera, ...***qui sera auprès d'eux, avec eux, en eux même, qui ne les laissera pas orphelins, qui leur apportera la paix que le monde ne peut donner.*** C'est une promesse qui devait les rassurer, et qui a du le faire, mais que nous avons de la peine à faire nôtre aujourd'hui, parce que nous ne comprenons plus du tout ce qu'est un Paraclet.

Dans d'autres traductions, nous trouvons le terme de « Consolateur », peut-être plus facilement compréhensible pour nous, qui ont si souvent besoin d'être consolés. Parfois, il y a aussi le terme de « Défenseur ».

En fait le terme Paraclet est obscur car c'est la simple retranscription du terme grec, une non-traduction donc, ce qui ne nous aide pas à le traduire dans nos expériences concrètes. « Para-kletos » signifie : « celui qui est appelé auprès de qqn », traduit en latin cela devient « ad-vocatus », et en français, ce serait donc l'avocat que l'on peut appeler pour être à nos côtés, pour assurer notre défense. Bien sûr, cette tonalité juridique est certainement restrictive : Le paraclet est aussi celui qui nous assiste, nous console, nous soutient dans les épreuves : le sens est large et c'est pourquoi les Bibles modernes renoncent à traduire. Nous nous arrêterons cependant à cette image juridique de l'avocat pour notre méditation, car il me semble qu'elle peut correspondre aussi à des expériences de vie.

A nous, qui pouvons nous sentir accusés, à nous qui pouvons vivre exposés aux yeux des autres comme dans un procès permanent, à nous qui pouvons sans cesse vivre avec

une mauvaise conscience de ne pas accomplir nos buts fixés, Jésus annonce que l'Esprit qui prendra sa relève sera comme un Avocat intérieur, un Défenseur de notre cause contre toutes les accusations. L'apôtre Paul emploie la même image dans Romains 8 : « ***Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Qui accusera les élus de Dieu ? Qui condamnera ?*** »

En nous, il y a donc « une Puissance divine qui assure notre Défense », quelle que soit notre situation, « un Avocat intérieur » sur lequel nous pouvons compter, nous appuyer en toutes circonstances, voilà une promesse qu'il vaut la peine de bien comprendre !

Nous allons la développer brièvement en trois dimensions, du plus extérieur au plus intime, en passant par l'aspect psychologique et moral.

D'abord, il nous faut nous rappeler la situation de la communauté johannique : Elle vit la persécution. On le perçoit à l'arrière-plan des discours d'adieu : Le « monde » intente un procès aux disciples qui, du coup, subissent les mêmes persécutions que leur Maître. Dans ce procès que le monde accusateur intente aux disciples du Christ, la promesse du Paraclet devient leur soutien essentiel. Les disciples, dans cette situation, pour ne pas flancher dans leur foi, pour ne pas abandonner la communauté, ont besoin de se sentir défendus, et leur Défenseur, c'est l'Esprit-Saint lui-même.

Cela peut encore parler de nos jours à tous ceux qui sont persécutés pour leur foi chrétienne afin de leur donner courage et persévérance. Et pour nous, qui ne sommes pas persécutés ? Cela peut aussi nous pousser, face à l'indifférence environnante, à avoir plus d'audace pour affirmer nos convictions, témoigner de notre espérance, même si cela nous met en porte à faux avec le conformisme ambiant, même si cela fait sourire d'autres personnes : nous ne sentons plus de menaces directes, mais témoigner dans un univers indifférent peut aussi être difficile, et nous avons toujours besoin d'un Défenseur !

Il y a ensuite une dimension plus psychologique ou morale : Tout un catéchisme nous a enseigné que « la conscience était la voix divine en nous »... Et bien souvent, c'est une « voix accusatrice ». Combien de chrétiens sincères vivent comme s'ils étaient sans cesse sur le banc des accusés. Il est bon de rappeler que l'Accusateur en hébreu c'est le Satan. Le Paraclet, l'Avocat, c'est donc l'anti-Satan, celui qui fait taire toutes les voix accusatrices pour nous défendre et nous relever. Quand notre mauvaise conscience continue à nous opprimer malgré le pardon divin, il est bon d'entendre notre Avocat intérieur, et de nous reposer sur lui. Quand nous nous plaçons des objectifs trop élevés, quand nous désespérons de ne pas arriver à les atteindre, il est bon de ne pas nous laisser miner par nos échecs, et nous mettre à l'écoute de celui qui prend notre défense. Le Paraclet est celui qui libère notre conscience, qui l'apaise, qui l'allège... celui qui nous déleste pour que nous puissions marcher dans la « vérité ». Le Paraclet est aussi nommé « Esprit de vérité », c'est Celui qui nous rappelle que notre vérité ultime n'est pas dans nos réussites ou échecs, dans ce que nous atteignons, mais simplement dans le fait que nous

sommes « enfants de Dieu », aimés de manière inconditionnelle. Dans notre société de la performance, où nous faisons si facilement nôtres ces injonctions à la perfection, il est bienfaisant de réentendre notre Avocat intérieur nous soutenir !

La troisième dimension est d'ordre spirituel ou théologique et peut parfois avoir des conséquences dramatiques, c'est notamment, dans la Bible, l'expérience de Job : dans l'épreuve, dans les difficultés de l'existence, quand la vie est trop lourde à porter, nous pouvons avoir le sentiment que « Dieu lui-même se transforme en Accusateur, qu'il nous veut du mal, qu'il nous pourchasse ou se joue de nous »... Dans l'adversité on peut se faire l'image d'un Dieu Adversaire. Relisez les longues plaintes de Job, au chapitre 16, où il se construit, dans sa nuit, une image quasi démoniaque, satanique de Dieu. « **Dieu me livre à la merci d'un gamin, il me jette aux mains des méchants. J'étais tranquille et il m'a secoué, il m'a saisi par la nuque et m'a brisé.** » Job s'en sort, parce qu'il peut à un certain moment en appeler à Dieu contre Dieu... Percevoir un Défenseur céleste qui prendra sa défense contre toutes ses images négatives de Dieu. Écoutons-le : « **Dès maintenant, j'ai un témoin dans le ciel, j'ai un répondant dans les hauteurs. C'est Dieu que j'implore par mes larmes. Puisse-t-il être l'arbitre entre l'homme et Dieu** ». C'est le début de la remontée de Job. Le Paraclet, l'Avocat intérieur promis par le Christ nous permet de nous défendre contre de telles images d'un Dieu Accusateur, destructeur. Le Paraclet est l'Assurance que Dieu ne peut vouloir que notre bien, que rien ne peut nous séparer de son amour, qu'aucune accusation ne peut tenir devant lui.

Voilà ce qui peut nous apporter la Paix, dans toutes les dimensions de notre vie, cette possibilité de nous mettre à l'écoute de l'Esprit saint, notre Avocat intérieur qui nous défend face aux accusations du monde, de nous-mêmes et face aux images accusatrices de Dieu.

Mais n'oublions pas cette condition que Jésus met à son intervention et à son remplacement pour toujours par l'Esprit Saint qui demeurera en nous : « **Aimez-vous les uns les autres. Si vous avez de l'amour les uns pour les autres, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples** »

Amen !

Jean Jacques VEILLET